

DÉPARTEMENT ARTS DU SPECTACLE

Directeur : Mr Marc VERNET

MASTER ARTS DU SPECTACLE ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES & AUDIOVISUELLES

DIRECTION DU MASTER 1 ET DU MASTER 2 RECHERCHE

Mme Maxime SCHEINFEIGEL

Bureau G 113

☎ 04 67 14 22 31

maxime.scheinfeigel@univ-montp3.fr

BUREAU DES MASTERS

secretariat.masters-ufr1@univ-montp3.fr

◆ **Mme Anne-Pierre LUBRANO**

Bureau H 109

☎ 04 67 14 54.62

◆ **Mme Annick LEO**

(conventions de stage)

Bureau H 109

☎ 04 67 14 54 49

RÉUNION D'INFORMATION

MASTER 1

**Mercredi 3 septembre
9h – salle D09**

MASTER 2

**Mercredi 3 septembre
10h30 – salle D09**

SOMMAIRE

Organisation de l'UFR	7
Informations générales	8
Démarches administratives importantes	8
Stages.....	10
Réglementation	10
Bibliothèques.....	12
MASTER1	13
LA PREMIÈRE ANNÉE (NIVEAU MASTER 1)	14
ORGANIGRAMME.....	17
MASTER 1 - 1er SEMESTRE.....	18
MASTER 1 - 2ème SEMESTRE	22
MASTER 2	25
LA DEUXIÈME ANNÉE (NIVEAU MASTER 2)	26
LE MASTER RECHERCHE.....	27
ORGANIGRAMME.....	29
MASTER 2 - 1er SEMESTRE.....	30
MASTER 2 - 2° SEMESTRE	35
DOCTORAT.....	37
CENTRES D'INTÉRÊT	38
ET DOMAINES DE RECHERCHE DES ENSEIGNANTS.....	38

P r é a m b u l e

Le département des Arts du spectacle (section Cinéma & Audiovisuel et section Théâtre et Spectacle vivant) délivre 5 masters :

- master **cinéma & audiovisuel**, finalité **recherche**;
- master **métiers de la production**, finalité **professionnelle**;
- master **théâtre & spectacle vivant**, spécialité **recherche**;
- master **direction artistique de projets culturels**, spécialité **professionnelle**;
- master **études chorégraphiques**, spécialité **professionnelle**.

[La présente plaquette détaille la seule formation du master cinéma & audiovisuel, finalité recherche.

Pour les autres masters, se reporter aux plaquettes *ad hoc*.]

Le master en études cinématographiques et audiovisuelles :

La première année de ce master est dite "indifférenciée" : elle prépare à l'entrée dans les deux finalités de la 2^o année : M2 recherche et M2 professionnel.

Pour être inscrits dans le niveau 1 du master, les étudiants doivent justifier

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans le domaine d'enseignement concerné.
- soit d'une des validations d'acquis ou d'enseignement en vigueur, prévues par le code de l'éducation.

L'entrée en 2^o année est conditionnée

- **en master recherche**, par les résultats obtenus en 1^o année mais pas de classement des candidatures (le nombre de places n'est pas limité);
- **en master professionnel**, par une sélection sur dossier (classement des candidats, effectif limité).

Attention :

1^o) le master professionnel a vocation à recruter des étudiants issus de toutes les universités françaises et étrangères.

2^o) Vu le nombre limité des places, les étudiants du M1 désirant poursuivre en M2 professionnel sont invités à s'informer sur tous les diplômes professionnels en cinéma & audiovisuel délivrés dans toutes les universités françaises.

3^o) Le département des Arts du spectacle propose un autre diplôme professionnalisant : le master DAPC (Direction Artistique de projets Culturels).

En 1^o année, l'UE "Politiques culturelles" et l'UE "Les arts du spectacle dans le monde actuel" sont des tronc communs suivis par tous les étudiants du département (Cinéma et AV / Théâtre & Spectacle vivant).

DIRECTION

Directeur

BELIN Christian

Tél : 04.67.14.21.23

Bât H 112

Responsable administrative

SOUCHÉ Chantal

ufr1@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.21.22

Fax : 04.67.14.25.81

Bât H 112

SCOLARITE

Responsable scolarité

PONDAVEN Laurence

laurence.pondaven@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.25.67

Fax : 04.67.14.25.73

Bât H 113

Responsable masters

GOUSSON Cédric

masters-ufr1@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.21.25

Bât H 110

Bureau des admissions

Responsable : CRESPIN Stéphanie

BIANCOTTO Maryse

admissions-ufr1@univ-montp3.fr

Tél: 04.67.14.55.43

Bât H 114

SECRETARIATS MASTERS

Arts plastiques, Etudes culturelles, Lettres

GOUSSON Cédric

masters-ufr1@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.21.25

Bât H 110

Arts du spectacle, Musique, Philosophie, Psychanalyse

Département de Psychanalyse

LUBRANO Anne-Pierre

secretariat.masters-ufr1@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.54.62

Bât H 109

Formations professionnelles et conventions de stage masters

LEO Annick

formationspro-ufr1@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.54.49

Bât H 109

Démarches administratives importantes

Cette procédure ne concerne pas les étudiants en enseignement à distance.

1. INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Inscription administrative en master 1

- Inscription **en ligne** pour les étudiants français de l'université Paul-Valéry MONTPELLIER III du **17 au 25 juillet 2014 (pour la 1^{ère} vague)** et du **27 août au 28 septembre 2014 (pour la 2^{nde} vague)**
- Inscription **en présentiel** :
 - ▶ pour les étudiants n'ayant jamais été inscrits à l'université Paul-Valéry MONTPELLIER III.
 - ▶ pour les étudiants de l'UPV se trouvant dans certains cas particuliers (étudiants inscrits dans une autre université, double formation etc.).

Pour plus d'information : <http://www.univ-montp3.fr> puis Etudes et Scolarité, Candidatures / Inscriptions / Réinscriptions, Inscription en L2, L3 et M1 ou Etudes et Scolarité, Actualités des inscriptions, Guide des inscriptions administratives.

Une carte multiservices comportant un porte-monnaie électronique vous sera délivrée. Elle est indispensable pour l'entrée en salle d'examen et pour bénéficier des différents avantages liés au statut étudiant.

Inscription administrative en master 2

- **Inscription en ligne** : <http://monupv.univ-montp3.fr> puis ENT - n° étudiant – nom – prénom. Munissez-vous de votre carte bancaire et procédez à votre inscription administrative :

Réinscription en M2 R, P ou R&P, des étudiants de l'UPV 2013-2014 : **du 17 au 25 juillet 2014 et du 27 août au 5 novembre 2014.**
- **Inscription en présentiel** : Bâtiment Administratif « les Guilhems » - Bureau 017

Étudiants hors UPV et anciens étudiants de l'UPV (non-inscrits 2013-2014) : **du 4 septembre 2014 au 6 novembre 2014**

Les étudiants étrangers/internationaux, titulaires de diplômes étrangers, autorisés à s'inscrire en M2, doivent présenter le jour de leur rendez-vous pour l'inscription : la lettre d'acceptation de l'université, le visa D (*pour les étudiants concernés*) et les pièces traduites manquantes dans le dossier de validations d'acquis de titres étrangers.

Inscription administrative en préparation concours (capes et agrégation)

● Préparation aux concours : du 4 septembre au 5 novembre 2014

Les étudiants titulaires d'un M2 désireux de s'inscrire à une préparation aux concours du capes ou de l'agrégation doivent retirer un dossier d'inscription administrative au bureau des Masters 2 (Bâtiment Administratif «les Guilhems» - Bureau 02), sur présentation de l'attestation de résultats ou du diplôme de M2. Un rendez-vous sera donné pour procéder à l'IA.

Annulation d'inscription

- L'université annule de plein droit :
 - ▶ Les demandes d'inscription accompagnées d'un chèque sans provision
 - ▶ Les demandes d'inscription prises en fraude à la réglementation ou sur production de pièces fausses (diplômes) ou de fausse déclaration (sécurité sociale ou assurance accident).
- Demande d'annulation par l'étudiant jusqu'au **22 septembre 2014** : remplir le formulaire d'abandon d'études en ligne sur le site internet <http://www.univ-montp3.fr> rubrique «études et scolarité»-«Foire aux questions»-«Annulation et remboursement d'inscription administrative».

2 - INSCRIPTION AUX EXAMENS (Inscriptions Pédagogiques)

L'inscription administrative effectuée, les étudiants doivent procéder à leur inscription pédagogique afin de déterminer les cours qu'ils suivront.

- ▶ Cas général : Inscription pédagogique (IP) en ligne sur l'ENT (obligatoire)
- ▶ Cas particuliers (Validation d'enseignements, UE obtenue mais non prise en compte, dispenses d'assiduité) : fiche à retirer au secrétariat de votre master.

Les étudiants doivent ensuite vérifier sur l'ENT et imprimer leur contrat pédagogique qui résume l'ensemble des cours auxquels ils sont inscrits avec les codes correspondants.

3 - MEMOIRE DE RECHERCHE

Dès l'admission dans le Master l'étudiant doit réfléchir à son sujet de mémoire et contacter un enseignant susceptible de le diriger.

● Procédure générale :

La fiche de sujet de mémoire (disponible sur le site de l'UFR1, à la page du master concerné) signée par le directeur sera déposée au secrétariat du master avant mi-novembre.

● Procédures spécifiques pour :

Masters Arts Plastiques et Masters Etudes psychanalytiques et Esthétiques : les étudiants remplissent leur fiche de sujet de mémoire et un directeur leur sera attribué en fonction de leur champ de recherche.

Dates limites de soutenance du mémoire

- Master 1 Recherche et enseignement et Master 2 enseignement = mi-juin (pas de soutenance en septembre !!!)
- Master 2 Recherche = Fin septembre

DELIVRANCE DES ATTESTATIONS

- **Master 1 :**

Après le jury de semestre, l'étudiant doit éditer son **attestation semestrielle**. Il faut impérativement avoir activé son compte pour pouvoir télécharger l'attestation sur l'ENT. Elle ne sera pas envoyée.

L'attestation annuelle sera envoyée après le jury de diplôme, courant juillet, à l'adresse fixe donnée par l'étudiant lors de son inscription.

- **Master 2 :**

En fin d'année universitaire, l'étudiant doit éditer ses **attestations semestrielles**. Il faut impérativement avoir activé son compte pour pouvoir télécharger les attestations sur l'ENT. Elles ne seront pas envoyées.

L'attestation annuelle sera envoyée après le jury de diplôme, courant octobre, à l'adresse fixe donnée par l'étudiant lors de son inscription.

DELIVRANCE DES DIPLÔMES

Pour le retrait des diplômes de Maîtrise (équivalent Master 1) et de Master 2, la procédure est indiquée sur le site de l'Université, rubrique Etudes et scolarité puis Résultats / diplômes.



Stages

En master, il est possible de faire des stages en entreprise à condition toutefois que les règles pédagogiques en usage et la législation en vigueur soient respectées.

Toutes les informations et documents relatifs aux stages, notamment les conventions, sont disponibles sur l'ENT, onglet Stages.



Réglementation

Elle fera l'objet d'un affichage à la rentrée universitaire 2014/2015.

- **Contrôle des connaissances :**

Les modalités de contrôle des connaissances sont consultables sur le site de l'Université rubrique scolarité / Modalités de contrôle des connaissances.

- **Règlement des études :**

Le règlement des études est consultable sur le site de l'Université rubrique Etudes et scolarité / Règlement des études et calendrier universitaire.

A retenir en particulier :

▸ **Evaluations**

Tout étudiant bénéficie de deux évaluations :

1^{ère} évaluation : tout enseignant doit évaluer les étudiants entre la 1^{ère} et la 14^{ème} semaine du semestre.

2^{ème} évaluation : tout étudiant, quelle que soit la note obtenue, a le droit de se présenter à la 2^{ème} évaluation.

La meilleure des 2 notes est retenue.

Exceptions :

Pour les disciplines transversales (informatique, langues vivantes ...), seuls les étudiants ayant obtenu une note strictement inférieure à 10 à la 1^{ère} évaluation doivent se présenter à la 2^{ème} évaluation. La meilleure des 2 notes est retenue.

Les stages, rapports et soutenances de stage, ainsi que les mémoires ne donnent lieu qu'à une seule évaluation.

▸ **Compensation**

La compensation est organisée par semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues, pondérées par les coefficients.

A l'intérieur de chaque semestre, il y a compensation entre toutes les UE, et à l'intérieur des UE compensation entre ECUE.

Il n'y a pas de compensation annuelle : chaque semestre doit être validé.

•••

Bibliothèques

Les bibliothèques de l'UFR1 sont ouvertes à tous les étudiants quelle que soit leur année d'études. Ces bibliothèques offrent des espaces de consultation et de travail, la documentation recommandée par les enseignants, ainsi que le prêt à domicile.

Sont à la disposition des étudiants de l'UFR1 les bibliothèques suivantes :

- **Bibliothèque de Philosophie, Lettres Modernes, Etude et pratique du français, Etudes culturelles** : Centre de documentation pédagogique et scientifique (CDPS) Rez-de-chaussée du bâtiment H salle H01.

Ouverte au public : du lundi au jeudi de 9h à 19h
le vendredi fermeture à 17h00

- **Bibliothèque de Lettres classiques**
Bâtiment H 3^e étage, salle 314.
Les horaires seront affichés à la rentrée sur la porte de la bibliothèque et sur le site de l'UFR1.

- **Bibliothèque des Arts : Musique, Arts plastiques, Arts du spectacle.**
Bâtiment D, rez-de-chaussée, salle 021.

Les horaires seront affichés à la rentrée sur la porte de la bibliothèque et sur le site de l'UFR I www.univ-montp3.fr/ufr1/

Pour toutes les bibliothèques de l'UFR1, renseignements : anne.sauvy@univ-montp3.fr

Les étudiants de l'UFR1, peuvent également fréquenter :

- **La Bibliothèque Universitaire de Lettres et Sciences Humaines.**

Ouverte au public du lundi au jeudi de 8h30 à 19h30 et le vendredi de 8h30 à 18h.
Elle propose 500 000 ouvrages recouvrant tous les champs disciplinaires et des ressources en ligne : livres, revues et bases de données.

- **La Bibliothèque de recherche site st Charles**

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 21h et le samedi de 8h à 18h.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée universitaire !

MASTER1

ARTS DU SPECTACLE

CINEMA ET AUDIOVISUEL

LA PREMIÈRE ANNÉE (NIVEAU MASTER 1)

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le master 1 en Arts du spectacle est un diplôme national, délivré conformément à l'arrêté ministériel n° 84-573 du 25 avril 2002. Il sanctionne un niveau 1 correspondant à l'obtention de 60 crédits européens, au-delà du grade de licence. Les enseignements sont semestriels.

L'université est habilitée à délivrer le diplôme national de maîtrise, dans le domaine de formation concerné. La maîtrise correspond à l'obtention des 60 premiers crédits européens acquis après la licence.

Le diplôme est organisé par le département des Arts du spectacle de l'université Paul Valéry. Les matières d'enseignement et les champs abordés sont le cinéma, l'audiovisuel, le multimedia.

L'enseignement est progressif d'un semestre à l'autre mais chaque semestre a son autonomie.

Au titre de la mobilité, le master 1 de l'université Paul Valéry donne accès aux masters des universités françaises et européennes qui délivrent le même type d'enseignement. À cet effet, les UE de chaque semestre sont converties en ECTS (*European Credit Transfer System*).

➔ CONDITIONS D'ACCÈS AU MASTER

Pour être inscrits dans le niveau 1 du master, les étudiants doivent justifier

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un des domaines d'enseignement concernés.
- soit d'une des validations d'acquis ou d'enseignement en vigueur, prévues par le code de l'éducation.

Le diplôme de master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

2. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Le master 1, qui fait suite à la licence d'études CAV, propose une formation spécialisée selon les deux orientations possibles en master 2 : un parcours "recherche" ou un parcours "professionnel". Ainsi certaines UE offrent un enseignement qui vise à approfondir la formation des étudiants dans le domaine de la réflexion théorique en histoire, esthétique, culture du cinéma et de l'audiovisuel (UE V13, 21, 22, 23, 24). D'autres UE sont au confluent des deux, préparant aussi bien à la recherche qu'à une connaissance approfondie du milieu concerné (UE V11, 14, 15).

Les UE V16 et V25 ne font pas l'objet d'un cours. Elles sont dédiées à un travail personnel qui aboutit au second semestre à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire.

Ainsi, la formation dans tous les domaines du Master 1 comporte deux axes principaux.

1°) Des cours

- histoire et théorie des arts : V13ASC3
- la recherche : V12 ASC3;
- le milieu des arts : V11 AS3 et V14ASC3.

2°) Un travail personnel

L'UE V16 (S1) et l'UE V25 (S2), correspondent à un travail mené par l'étudiant, à son initiative. Ces deux UE sont l'occasion pour tous les étudiants de commencer à définir leur perspective d'avenir. Le mémoire auquel aboutit le travail personnel est le reflet de ce choix initial qui conditionne l'accès au master 2. Quelle que soit l'orientation choisie, l'étudiant travaille au 1^{er} et au 2^{ème} semestres avec le même enseignant qui le conseille et qui est son **directeur de mémoire**.

→ LANGUE ÉTRANGÈRE

La langue vivante étrangère (UE 6) est un **enseignement obligatoire du 1° semestre**. Le diplôme de master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère. Elle représente 20 heures de cours (coefficient 3). Pour toutes les informations pratiques, s'adresser dans les UFR, aux secrétariats concernés.

Liste des cours :

Allemand (W19AL1) - **Grec Moderne** (W19GM1) - **Anglais** (W19AN1) - **Italien** (W19IT1) - **Arabe** (W19AR1) - **Occitan** (W19OC1) - **Catalan** (W19CA1) - **Portugais** (W19PO1) - **Chinois** (W19CH1) - **Russe** (W19RU1) - **Espagnol** ((W19ES1)

3. CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

• Contrôle continu

Le contrôle continu des connaissances est de rigueur, comme en licence. Trois absences non motivées invalident l'inscription pédagogique. Les cas particuliers sont à soumettre directement à l'enseignant de l'UE concernée.

Si une note est égale ou supérieure à 10 dans le cours choisi, l'UE est acquise.

• L'évaluation

Il y a deux évaluations possibles pour chaque validation d'UE ou d'ECUE.

Quelles que soient les notes obtenues en 1° évaluation, tous les étudiants peuvent se présenter aux examens de 2° évaluation, sauf en langues vivantes.

Le principe de calcul de la note finale est le suivant : c'est la meilleure des deux notes qui est prise en compte.

• ECTS

Chaque UE est dotée d'un coefficient qui a son équivalent en ECTS.

Les éléments constitutifs de chacun des semestres totalisent 30 crédits.

Le diplôme obtenu confère 60 crédits européens (ECTS).

Un semestre obtenu par compensation interne confère la totalité des crédits européens prévus pour le semestre.

• Mentions

Le calcul de la mention se fait sur la base des deux derniers semestres du diplôme.

• Diplôme intermédiaire

Les étudiants ayant obtenu les 60 premiers crédits du master peuvent demander que leur soit délivré le diplôme de maîtrise. **L'intitulé de ce diplôme sera celui de la mention du master.**

• Dispense d'assiduité

Les étudiants dans l'impossibilité d'assister partiellement ou totalement aux cours doivent prendre contact avec leurs enseignants.

• Compensation – capitalisation

La compensation est organisée par semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues, pondérées par les coefficients.

À l'intérieur de chaque semestre il y a compensation entre UE et à l'intérieur des UE compensation entre ECUE, mais il n'y a **pas de compensation entre les deux semestres**.

La note du pré-mémoire (semestre 1) et celle du mémoire (semestre 2) entrent dans le système de la compensation.

La capitalisation s'applique à toutes les notes d'UE et d'ECUE égales ou supérieures à 10.

• Stages

Les UE V16 et V23 peuvent donner lieu à un stage dans le milieu professionnel. Le stage fait l'objet d'une législation adéquate. Il constitue un élément du pré-mémoire (semestre 1) et du mémoire à rendre en fin d'année.

• Les conventions de stage

Les informations sur les modalités de retrait des conventions de stage seront précisées à la rentrée.

Un stage à l'extérieur fait l'objet d'une convention entre l'entreprise et l'université dont la responsabilité juridique est engagée : un étudiant stagiaire reste en effet soumis au régime étudiant (sécurité sociale notamment). Il est donc absolument obligatoire de retirer un formulaire en trois exemplaires, de le faire viser par le responsable du master qui donne son accord préalable sur présentation d'un descriptif du stage. Les trois exemplaires originaux de la convention doivent être ramenés au secrétariat des masters accompagnés d'une attestation de responsabilité civile, au moins 15 jours avant le début du stage. Tout stage commencé sans la convention dûment signée par les trois parties (entreprise, étudiant, université) dégage la responsabilité de l'université.

ORGANIGRAMME

SEMESTRE 1

Code	ECTS	INTITULÉ DE L'UE	durée
V11AS3	4	POLITIQUES CULTURELLES	26h
V12ASC3	4	MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET DE LA PRATIQUE	26h
V13ASC3	4	HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS DU SPECTACLE (1)	26h
V14ASC3	4	CONNAISSANCE DES ENTREPRISES DU SPECTACLE (1)	26h
15ASC3	4	INITIATION À L'ÉCONOMIE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL	26h
V19L1V3	3	LANGUE ÉTRANGÈRE	20h
V16ASC3	7	PRÉ-MÉMOIRE	
S/TOTAL	30		150h

SEMESTRE 2

Code	ECTS	INTITULÉ DE L'UE	durée
V21ASC3	5	LES ARTS DU SPECTACLE AUJOURD'HUI : HÉRITAGES ET VOIES NOUVELLES	26h
V22ASC3	5	MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	26h
V23ASC3	5	HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS DU SPECTACLE (2)	26h
V24ASC3	5	CONNAISSANCE DES ENTREPRISES DU SPECTACLE (2)	26h
V25ASC3	10	MÉMOIRE	
S/TOTAL	30		104h

MASTER 1 - 1er SEMESTRE

V11AS3 : POLITIQUES CULTURELLES

M. AMALVI - Lundi 18h45-20h45. Amphi E

LES POLITIQUES CULTURELLES EN FRANCE

Histoire des politiques et des pratiques culturelles en France, du Front Populaire à aujourd'hui.
Deux axes :

- axe chronologique : évolution du rôle de l'état en quelques grandes étapes. Front Populaire, gouvernement de Vichy et Résistance, Vème République (d'André Malraux à Jack Lang), etc.
- axe thématique : les politiques et les pratiques culturelles selon les domaines artistiques spécifiques (théâtre, cinéma, littérature, etc). La conservation matérielle et valorisation patrimoniale des créations culturelles et artistiques françaises du XXe siècle.

Quelques aperçus du cours :

- Des lieux (conservation matérielle) : Bibliothèque nationale de France (patrimoine littéraire) / Maison Jean Vilar d'Avignon (patrimoine théâtral) / Musée d'Orsay (patrimoine artistique du XIXème siècle) / Centre Georges Pompidou-Beaubourg (patrimoine artistique du XXème siècle)
- Des expositions (valorisation patrimoniale) : Henri Cartier-Bresson (2003), Jean-Paul Sartre (2005), René Char (2007) Ambroise Vollard (2007) au musée d'Orsay, Paris-Moscou, Paris-Vienne, Paris-Berlin, Roland Barthes, Samuel Beckett au Centre Pompidou.

V12ASC3 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET DE LA PRATIQUE

Prendre un des deux cours suivants (26h)

Mr VERNET – *jeudi, 16h15-19h15 – Salle D06*

ANALYSER, DÉCRIRE, ÉCRIRE

La rédaction d'un mémoire pose au moins deux types de problèmes : rédiger un texte long, développé selon une certaine logique, et prendre en compte l'objet film (plans, séquences, intrigue...). En s'appuyant notamment sur l'histoire de l'art (Panofsky), l'histoire (critique des sources) et la sémiologie (Metz, Bellour), on étudiera différentes façons d'articuler analyse, description et écriture sur la base des outils actuels.

Une bibliographie et une filmographie seront données au début du cours.

M. LE BIHAN. Mercredi *17h15-19h15. Salle D 12*

THÉORIE ET PRATIQUE DE LA RECHERCHE

Cours de méthodologie orienté vers la préparation du mémoire et l'initiation aux méthodes de travail spécifiques à la recherche universitaire en Études cinématographiques. Le cours sera consacré successivement à l'exploration des différents champs de recherche et d'enquête possibles, des différentes méthodes d'enquête, d'analyse et de problématisation, à l'apprentissage des usages et normes du travail universitaire.

V13ASC3 : HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS DU SPECTACLE (1)

Prendre un des deux cours suivants (26h)

Mme SCHEINFEIGEL – *Mardi 8h15-10h15 – Salle D04*

LA FABRIQUE D'IMAGES : DU RÊVE AU CINÉMA, DU CINÉMA AU RÊVE

Dans sa boîte noire (la *camera oscura*), le cinématographe fabrique des images filmiques. Dans la nuit du sommeil, le cerveau du dormeur fabrique des images oniriques (rêves et cauchemars). La psychanalyse, la neurobiologie, la mythographie, la littérature fournissent des notions et des descriptions qui éclairent bien les relations entre ces deux fabriques d'images. À travers l'étude de quelques films exemplaires, on verra comment le cinéma les déploie et les fait miroiter depuis ses origines, et comment le passage à l'ère numérique et aux petits écrans les a transformées sans les faire disparaître.

Une bibliographie détaillée sera donnée au début du cours.

Mme SAVELLI – *mercredi 10h15-12h15. Salle D04*

L'ÉCRITURE DE L'HISTOIRE DANS L'ART DOCUMENTAIRE- LE GESTE DOCUMENTAIRE

Penser le cinéma, c'est peut-être essayer de comprendre d'où viennent les films et comment ils se font, c'est chercher à ressentir la « nécessité de l'œuvre » (Maurice Blanchot). Notre approche portera sur la genèse du geste documentaire dans l'histoire du cinéma et de l'audiovisuel. Depuis les premières vues Lumière jusqu'au webdoc, nous étudierons la « creative method » du cinéaste. En d'autres mots, nous chercherons à identifier son parti-pris éthique dans l'histoire du cinéma et de l'audiovisuel.

Une bibliographie sera remise aux étudiants en début de cours.

V14ASC3 : CONNAISSANCE DES ENTREPRISES DU SPECTACLE (1)

M. BOULANGÉ – *Jeudi 9h15-11h15 – Salle D09*

ANALYSE DES MUTATIONS DE LA FILIÈRE CINÉMATOGRAPHIQUE

La nature du spectacle cinématographique et audiovisuel n'a cessé d'évoluer au cours de ces dernières années. À partir de l'analyse de ses représentations à l'écran, d'études de textes et d'un cycle de rencontres ciblées avec les professionnels de la filière, nous tenterons d'analyser les principaux bouleversements qui ont affecté l'art du cinéma et son industrie.

Bibliographie :

Serge Daney, *Devant la recrudescence des vols de sac à main : cinéma, télévision, information* (1988-1991). Aléas, 1993.

Pascal Mérigeau, *Cinéma, autopsie d'un meurtre*, Flammarion, 2007.

Collectif : *Chronique d'une mutation. Conversations sur le cinéma 2000-2010*, Les Fiches du cinéma, 2010.

Mme DELAPORTE – *Lundi 11h45-13h45. Salle D09*

PERSPECTIVES SOCIO-ÉCONOMIQUES DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL

La création d'une œuvre cinématographique implique une diversité de métiers et compétences ; l'analyse des productions audiovisuelles gagne alors à épouser une pluralité de points de vue, permettant de croiser les dimensions esthétiques, historiques, sociales et économiques qui sont engagées dans le processus créatif. En forme de manifeste pour l'interdisciplinarité, ce cours a pour but de familiariser les étudiant/e/s avec les approches socio-économiques du cinéma et de l'audiovisuel, afin qu'ils/elles puissent mobiliser les paradigmes sociologiques et économiques dans leur parcours de recherche et l'étude de leurs objets.

V16ASC3 : PRÉ-MÉMOIRE (travail personnel)

PAS DE COURS : ÉLABORATION D'UN PROJET PERSONNEL

Les sujets choisis peuvent être variés mais dans tous les cas, **l'étudiant travaille en concertation avec un enseignant du master 1 avec lequel il a un entretien préalable et qui est son directeur de mémoire**. Tous les travaux effectués dans le cadre de cette U.E. sont les éléments qui entreront dans la constitution du mémoire du 2° semestre.

Deux options principales :

1°) Un travail théorique

Choisir un sujet de réflexion en rapport avec les domaines suivants : histoire, esthétique, économie, sociologie du cinéma & audiovisuel et du multimédia.

Rédiger soit une bibliographie détaillée et commentée en rapport avec le sujet, soit l'esquisse détaillée d'une problématique. Ce travail correspond à la préparation du mémoire qui sera entièrement développé au 2ème semestre.

2°) Un travail pratique : deux possibilités.

Une réalisation : écriture de film (scénario, découpage, traitement), réalisation d'un très court-métrage ou d'une séquence cinéma ou vidéo.

Un stage en entreprise : il permet l'observation et l'analyse du milieu des arts. À la fin du stage, l'étudiant stagiaire rédige un rapport. Ce rapport doit comporter obligatoirement les éléments suivants : description de l'entreprise d'accueil / de la fonction occupée / du travail accompli + bilan personnel du stage.

Attention !

Le stage répond à un règlement précis et suppose un fonctionnement établi comme suit : une convention de stage est établie entre l'entreprise d'accueil et l'université. L'étudiant est encadré dans l'entreprise par un directeur (ou moniteur) de stage. Le stage a un rapport direct et étroit avec l'enseignement du diplôme. Le responsable pédagogique de la filière et le directeur de mémoire sont informés du stage (lieu, date, entreprise, durée). La durée du stage ne peut pas être inférieure à 78h (UE 5), 107 h (UE 8). L'étudiant cherche les entreprises d'accueil et il retire la convention au secrétariat du master.

EVALUATION

Quel qu'il soit, le travail est noté par le directeur de mémoire. Il est approfondi au 2° semestre. Les choix du 1° semestre engagent donc ceux du 2° semestre.

MASTER 1 - 2ème SEMESTRE

V21ASC3 : LES ARTS DU SPECTACLE DANS LE MONDE ACTUEL HÉRITAGES ET VOIES NOUVELLES

Tronc commun cinéma/théâtre (13h x 2)

Mme POIRSON – *mardi 15h15-19h15. 1° cours le 9 septembre.*

CINÉMA, THÉÂTRE, PEINTURE

La spécificité du cinéma en tant qu'art à travers les différentes recherches théoriques, dans la relation qu'il entretient avec les autres arts. Question de la représentation, du spectateur.

Réalisateurs abordés : P. Greenaway, P.P. Pasolini, O. Welles, E. Lubitsch, J. Cassavetes, C. Chaplin, V. Sjöstrom, A. Kurozawa, C. Saura.

M. GOUDARD – *Mardi 9h15-11h15 – Dates : 6, 13, 20, 27 janvier, 3, 10 février. STC 005*

CIRQUE ET CINÉMA : UN DIALOGUE FÉCOND

Les premières traces documentaires sur le cirque coïncident avec l'invention du cinéma, et mettent en évidence une volonté commune de maîtrise du mouvement. Qu'invente le cinéma en filmant le cirque ? Quelles images et quels écrans peuplent les spectacles du Nouveau cirque ? Nous tenterons, en croisant références historiques ou documentaires et analyse d'œuvres, de mettre en évidence, sous le double éclairage des études théâtrales et cinématographiques, les liens entre cirque et cinéma et la variété des modalités de relations que peuvent entretenir des arts qui puisent aux mêmes sources des spectacles forains.

V22ASC3 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Prendre un des deux cours suivants (26h)

M. DEVILLE – *Mardi 8h15-10h15. Salle D04*

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

Quelles méthodes adopter pour se lancer dans une recherche universitaire et rédiger un mémoire ? Au travers de nombreux exemples empruntés à des études préexistantes ou proposés comme exercices, nous verrons comment circonscrire un corpus, formuler une problématique claire, structurer un plan, constituer une bibliographie ; comment articuler des descriptions et analyses de films, des commentaires de sources primaires et secondaires, et des hypothèses qui témoignent d'un point de vue personnel ; comment répondre à des normes de présentation et de rédaction.

Mme GEORGES-MOLLAND – *Mercredi 15h15-17h15 – salle D12*

RECHERCHE, CRÉATION EN IMAGES DE SYNTHÈSE POUR LE CINÉMA D'ANIMATION ET LES EFFETS SPÉCIAUX

A partir de nombreux exemples de problématiques développées dans le domaine des images de synthèse, ce cours permet d'une part d'appréhender la méthodologie de recherche-crédation, et d'autre part, de développer une connaissance des axes de recherche artistiques et techniques

contemporains liés à ce domaine : photoréalisme, rendu expressif, hybridation entre arts numériques et arts du spectacle vivant, avatars et représentation du corps, interaction image-son, image relief et narration, etc.

V23ASC3 : HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS DU SPECTACLE (2)

Prendre un des deux cours suivants (26h)

Mme SCHEINFEIGEL – Jeudi 9h15-11h15. Salle D12

L’AVENTURE DU CINÉMA MODERNE : QUELQUES AUTEURS

Du Néo-Réalisme à la Nouvelle Vague, en passant par le Cinéma Direct, le *Free Cinéma* ou encore le Cinema Novo, on dressera la carte d’un paysage cinématographique réinventé par une constellation de cinéastes "modernes" en leur temps. Ils s’appellent Roberto Rossellini, Michelangelo Antonioni, Pier Paolo Pasolini, Jean Rouch, Alain Resnais, Chris Marker, Agnès Varda, Jean-Luc Godard, François Truffaut, Orson Welles, John Cassavetes, Robert Gardner, Shirley Clarke, Glauber Rocha, Pierre Perrault, etc.

Une bibliographie et une filmographie détaillées seront communiquées au début du cours.

LE CINÉMA DE JEAN COCTEAU

Mr. ROLOT – Mercredi 13h15-15h15 – salle D12

Les films et les idées du maître sur la vraie nature et le devenir du cinématographe.

Bibliographie : *Entretiens sur le cinématographe* de Jean Cocteau & *Une encre de lumière*, textes de Jean Cocteau.

V24ASC3 : CONNAISSANCE DES ENTREPRISES DU SPECTACLE (2)

Prendre un des deux cours suivants (26h)

M. VERNET – Lundi 15h15-17h15 - Salle D06.

PATRIMOINE(S), ARCHIVE(S) ET RECHERCHE

On tient le patrimoine pour défini, les archives pour abondantes et la recherche pour totalement libre. Au-delà de ces premières impressions, on s’efforcera de définir, notamment à travers l’histoire des cinémathèques, les relations nécessaires entre la recherche en cinéma et audiovisuel, les archives et la notion, fluctuante, de patrimoine cinématographique et audiovisuel.

Une bibliographie et une filmographie seront données au début du cours.

Mme SAVELLI – mercredi 10h15-12h15 – Salle D04

LA POLITIQUE ARTISTIQUE DES ENTREPRISES CULTURELLES

Un autre cinéma ? Ce cours a pour objectif d’étudier la structuration professionnelle du cinéma documentaire depuis les années quatre-vingt en France. Il s’agira de mesurer l’engagement des acteurs, de l’écriture à la fabrication des œuvres, de leur production à leur diffusion. Puis de questionner les esthétiques résultant de cette fabrique documentaire dont la nature, essentiellement associative, représente la possibilité d’un « autre » cinéma face à l’industrie cinématographique. Notre approche consistera à créer du lien entre théorie et pratique en nous appuyant sur des extraits de films, des textes et des témoignages de différentes sources.

Les étudiants seront amenés à rencontrer des professionnels tout au long du semestre.

PAS DE COURS. TRAVAIL PERSONNEL.

Concertation avec le directeur de mémoire contacté au 1er semestre. À la fin du semestre, l'étudiant remet à son directeur un mémoire qui développe le travail entrepris au 1^o semestre dans le cadre de l'UE V16. Deux axes de réflexion sont possibles :

1^o) À partir d'une recherche théorique

Approfondir la recherche du 1er semestre : élaborer un mémoire (entre 40 et 60 pages maximum) selon une problématique = la mise en rapport d'un corpus et d'une ou plusieurs questions théoriques qui peuvent relever des champs suivants : l'esthétique, l'histoire, la sociologie, l'économie des arts. Travail à mener en concertation avec le directeur de mémoire.

2^o) À partir d'un travail pratique (réalisation ou stage)

La réalisation, qui peut être présentée sous forme d'une maquette écrite et commentée, est l'enjeu d'une réflexion sur la création artistique aboutissant à un mémoire (entre 40 et 60 pages maximum).

Le stage, qui a d'abord fait l'objet d'un rapport, devient un élément de réflexion sur le milieu de l'art. Il donne lieu à l'écriture d'un mémoire (entre 40 et 60 pages maximum).

Deux possibilités :

- Les questions abordées peuvent rejoindre celles de la recherche théorique (économie, sociologie, histoire, etc) et préparer ainsi la poursuite des études en master 2 recherche.
- Elles peuvent concerner plus spécifiquement la dimension professionnelle du milieu de l'art et préparer ainsi à l'entrée en master 2 professionnel.

EVALUATION

Le mémoire fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé de deux enseignants, dont le directeur du mémoire.

Attention

Qu'il soit d'inspiration théorique ou pratique, le mémoire de master 1 permet d'évaluer l'aptitude au travail dit « de recherche ». Il conditionne, en effet, l'entrée en master 2 recherche et en master 2 professionnel. Il doit donc satisfaire à des critères qui sont notamment détaillés dans les cours de méthodologie de la recherche (UE V12 et V22) : choix d'une problématique, constitution d'un corpus, organisation de la pensée, niveau de langue écrite, bibliographie, recherches à l'extérieur de l'université, connaissance du milieu, etc.

MASTER 2

ARTS DU SPECTACLE

CINEMA ET AUDIOVISUEL

LA DEUXIÈME ANNÉE (NIVEAU MASTER 2)

Sauf cas de validation, l'accès au Master 2, quelle que soit la spécialité, est subordonné à l'obtention des 60 premiers crédits.

La filière cinéma du département des Arts du spectacle propose, dans le prolongement du Master 1, deux finalités en Master 2 : Master Recherche et Master Professionnel.

Le passage en **master 2 Recherche** se fait **sur critères exclusivement pédagogiques**.

Le passage en **master 2 Professionnel** s'effectue sur **dossier et entretien** oral en fonction des capacités d'accueil de la formation.

MASTER RECHERCHE	MASTER PROFESSIONNEL
<p><u>Spécialité</u></p> <p>Arts du spectacle Cinéma, audiovisuel, multimedia.</p> <p>Préparation aux études doctorales</p>	<p><u>Spécialité</u></p> <p>Les métiers de la production en cinéma et Audiovisuel</p> <p>Préparation spécifique</p>

1° semestre	2° semestre	1° semestre	2° semestre
Le cinéma et les autres arts de l'image	Les œuvres : analyse et herméneutique	Economie	L'industrie du cinéma et de l'AV
Théorie des arts du spectacle		droit	Suivi de production
Séminaire	Séminaire	Gestion d'une production	Le public
Séminaire recherche	Séminaire recherche	Le marché du cinéma	Public
Cultures audiovisuelles		Cultures audiovisuelles	Médias numériques
Pré-mémoire	Mémoire	Diffusion et communication	Langue : anglais
		Langue : anglais	Projet de production
		Stage	Stage

LE MASTER RECHERCHE

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Ce master a pour objet d'initier les étudiants à la recherche et il vise à confirmer leurs aptitudes à une telle activité. Le diplôme est délivré par un jury après évaluation des travaux. À cette fin, le contrôle des connaissances comporte l'évaluation des UE et la soutenance d'un mémoire devant un jury d'au moins deux enseignants-chercheurs.

Le master recherche accueille les étudiants en Arts du spectacle cinéma et audiovisuel qui souhaitent acquérir une formation de haut niveau en vue, soit de la poursuite des études en troisième cycle (doctorat), soit d'une intégration dans le milieu professionnel concerné.

ORGANISATION D'ENSEMBLE

Comme pour le master 1, la formation est semestrielle et elle comporte trois axes principaux.

1°) Les cours magistraux (UE V31, V32, V34, V41)

2°) Un séminaire « recherche » (UE V33, V42)

Les étudiants assistent à un cours obligatoire et des rencontres spécifiquement organisées dans le cadre du séminaire, réparti sur les deux semestres. Ils suivent par ailleurs les colloques et conférences organisés dans le cadre du Centre de Recherche RIRRA21 (Représenter et Inventer la Réalité du Romantisme à l'Aube du 21ème siècle - cf pp.).

3°) Le projet personnel (UE V35, V43)

Ces 2 UE, qui constituent une préparation active à la recherche, correspondent à un travail mené par l'étudiant, à son initiative.

Deux types de situation introduisent aux techniques de recherche :

- L'élaboration d'un mémoire (cf. pp.).
- Un stage en entreprise ou un travail artistique donnant lieu à une « recherche appliquée », en cinéma (cf. p.).

CONDITIONS D'ACCÈS

Critères pour l'admission

Dans le respect des habilitations ministérielles, l'accès au master 2 est subordonné, sauf cas de validation, à l'obtention des 60 premiers crédits (les 2 semestres de master 1).

Le passage en master 2 recherche se fait sur critères exclusivement pédagogiques.

- La note des UE du master 1 doit être **égale ou supérieure à 12**.
- Le « projet personnel » du master 1 doit avoir abouti à un **mémoire soutenu**. La mention requise pour l'entrée en master 2 recherche doit être égale ou supérieure à « **bien** » (14/20).

DOSSIER DE CANDIDATURE

Si ces conditions d'accès sont remplies, l'étudiant procède à sa candidature via l'application ciell2. Une commission pédagogique décide de la recevabilité des dossiers.

Le dossier de candidature peut être téléchargé via l'application ciell2 à partir du mois de mai. Que la soutenance du mémoire du 2^o semestre de master 1 ait eu lieu ou non, les étudiants dont la moyenne des notes est égale ou supérieure à 12 et qui souhaitent poursuivre leurs études en M2 recherche, sont invités à déposer le plus tôt possible le livret rempli.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le contrôle continu des connaissances est de rigueur, comme en master 1. Il n'y a pas de dispense d'assiduité possible.

1°) L'évaluation

- Si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 10 dans l'UE, elle est acquise.
- Chaque UE est dotée d'un coefficient qui a son équivalent en ECTS = valeur de l'UE en crédits européens.
- Il y a 2 évaluations possibles pour chaque UE ou ECUE.
- Quelles que soient les notes obtenues en 1^o évaluation, tous les étudiants peuvent se présenter aux examens de la 2^o évaluation.
- Le principe de calcul de la note finale est le suivant : la meilleure des deux notes est prise en compte.
- Une session d'examen = contrôle continu du semestre 1 et du semestre 2.

2°) Semestrialisation et compensation

- Toutes les UE d'un même semestre se compensent.
- Pas de compensation entre les UE du 2^e semestre et celles du 1^{er} semestre.
- L'année est obtenue dès lors que les 2 semestres sont validés.

3°) Le séminaire

Deux éléments entrent dans la notation (voir détails pp.) :

- Un travail écrit remis dans le cadre du cours obligatoire.
- Un travail écrit à partir des conférences, colloques et autres évènements proposés hors cours.

4°) Pré-mémoire et mémoire

Au premier semestre, le travail est évalué par le directeur de mémoire.

Au second semestre, le travail est évalué en soutenance par un jury pédagogique composé du directeur de mémoire et d'un autre directeur de recherche de la spécialité.

Cette soutenance est organisée en une session obligatoire qui peut aller jusqu'au 30 septembre 2015.

ORGANIGRAMME

Semestre 1	ECTS	Intitulé de l'UE	Durée
V31ASC3	5	LE CINÉMA ET LES AUTRES ARTS DE L'IMAGE EN MOUVEMENT	26h
V32ASC3	5	HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS DU SPECTACLE	26h
V33ASC3	5	SÉMINAIRE DE FORMATION À LA RECHERCHE (1)	26h
V34ASC3	5	CULTURES AUDIOVISUELLES	26h
V35ASC3	10	PRÉ-MÉMOIRE	
Total semestre	30		104h

Semestre 2	ECTS	Intitulé de l'UE	Durée
V41ASC3	5	LES ŒUVRES : ANALYSE ET HERMÉNEUTIQUE	26h
V42ASC3	5	SÉMINAIRE DE FORMATION À LA RECHERCHE (2)	26h
V43ASC3	20	MÉMOIRE	
Total semestre			52h

MASTER 2 - 1er SEMESTRE

V31ASCR3 : LE CINÉMA ET LES AUTRES ARTS ET TECHNIQUES DE L'IMAGE EN MOUVEMENT

13h x 2 = 26h

Mme SCHEINFEIGEL (13h) – Lundi 15h15-17h15. Site St Charles, salle 005
(1^o cours le 15 septembre)

LE CINÉMA DANS L'HISTOIRE DES SPECTACLES D'IMAGES

À sa naissance, le cinéma, le « 7^e art » selon Ricciotto Canudo, hérite d'une triple tradition : les arts et les techniques de la représentation ; les pratiques et les techniques de l'observation du monde ; les spectacles d'images (ombre chinoise, lanterne magique, fantascopie) et les spectacles vivants (théâtre, opéra).

Aujourd'hui le cinéma n'est plus le 7^o art. Il est à son tour un « 1^{er} art » car il est à l'origine d'une multiplicité de dispositifs et de spectacles d'images mouvantes/sonores. Sentiment de progrès pour les uns, de perte ou de nostalgie, voire de peur de la dissolution du cinéma, pour les autres. Quoiqu'il en soit, la forme contemporaine de conscience historique du cinéma a considérablement évolué. L'évolution se manifeste à l'intérieur du cinéma lui-même et elle se reflète aussi bien dans les autres arts actuels des spectacles d'images (arts numériques, installations, etc).

Une bibliographie détaillée sera donnée au début du cours.

Ce cours qui explore des questions liées à l'histoire et à l'esthétique du cinéma, s'articule au cours de Mme Chatelet, plus axé sur des questions concernant les pratiques audiovisuelles contemporaines.

Mme CHATELET (13h) – Mardi 13h45-17h15.

Dates des cours : 4, 8, 25 novembre, 2 décembre. – Salle D06A

LES PROCESSUS D'APPROPRIATION DU CINÉMA DANS L'ART CONTEMPORAIN

Si depuis son apparition, le cinéma a inspiré plus ou moins directement un grand nombre d'artistes, ses films constituent aujourd'hui un support spécifique dans les pratiques artistiques contemporaines d'appropriation. Il s'agira à partir d'analyses d'œuvres, d'examiner d'abord selon quelles modalités les artistes plasticiens recyclent le cinéma, et comment les technologies numériques ont modifié le rapport au matériau filmique et à sa réappropriation. Nous nous attacherons ensuite, aux enjeux théoriques de ces pratiques appropriationnistes, dans la mesure où elles remettent en cause aussi bien l'acte créateur que le statut d'artiste ou encore le droit d'auteur.

V32ASCR3 : HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS DU SPECTACLE

M. VERNET. Mercredi 14h15-17h15. Site St Charles, Premier cours le 8 octobre

L'ORGANISATION DU TRAVAIL À HOLLYWOOD

Dans les années 10, le cinéma américain s'implante progressivement à Hollywood, tout en maintenant ses premières installations à New York et à Chicago. Cette implantation correspond à des changements rapides et profonds dans la production et la distribution des films, changements

qui amènent à redéfinir d'une part l'objet film et d'autre part les compétences requises dans sa fabrication, de la conception à l'exploitation : émergent alors des fonctions comme superviseur, réalisateur, star, directeur artistique. On étudiera les raisons de cette redistribution des compétences dans la chaîne de travail.

Une bibliographie et une filmographie seront données au début du 1^o cours.

V33ASCR3 : SÉMINAIRE DE FORMATION À LA RECHERCHE (1)

PRÉAMBULE : FONCTIONNEMENT DU SÉMINAIRE POUR LES 2 SEMESTRES

Deux types d'activité composent le séminaire :

1^o) Activité au choix

Les étudiants peuvent assister à des rencontres qui leur sont proposées soit dans le cadre du séminaire du master 2 au 1^o semestre (UE V33) et au 2^o semestre (UE V42, voir p. 40), soit ailleurs, notamment dans le cadre du RIRRA21 (Représenter, Inventer la Réalité du Romantisme à l'Aube du 21^{ème} siècle).

Le RIRRA21 est le laboratoire de recherche auquel sont adossés le master recherche et le doctorat en arts du spectacle, spécialité cinéma & audiovisuel. Les enseignants et les étudiants chercheurs de la spécialité en sont tous membres. Dans ce cadre, ils organisent des journées d'étude, des journées doctorales, des conférences et des colloques qui peuvent faire l'objet d'un compte-rendu critique par chaque étudiant du séminaire.

Toutes les activités et le calendrier du RIRRA21 sont publiés en ligne sur son site : <http://www.univ-montp3.fr>, onglet « La recherche » / « Centres de recherche » / « RIRRA21 ».

2^o) Cours magistral obligatoire

À chaque semestre, il est proposé un enseignement obligatoire, suivi par tous les étudiants.

3^o) L'évaluation se compose ainsi de 2 notes : celle obtenue pour le compte-rendu de la ou les conférences suivies en-dehors du cours et celle obtenue dans le cadre du cours obligatoire.

- Compte-rendu : libre choix de la (ou les) conférences commentées. On peut n'en commenter qu'une ou au contraire en commenter plusieurs. Dans tous les cas, le travail est à remettre en fin de semestre à l'enseignant qui dirige les travaux de recherche des étudiants.
- Cours obligatoire : l'enseignant du séminaire propose ses propres critères d'évaluation à tous les étudiants du cours.

La note attribuée au séminaire correspond à la moyenne de ces deux notes.

M. VERNET – Jeudi 10h-15-13h15 – 1er cours le 9 octobre

FILMER LA NUIT

Le séminaire, qui pourra comporter des exposés, portera sur l'élaboration d'une iconographie de la nuit au cinéma (en s'appuyant autant que possible sur la littérature, le théâtre, la peinture et la photographie), sachant que les modalités d'éclairage varient fortement dans le temps et dans l'espace, jusqu'à poser la question d'un vraisemblable de la nuit.

Mme SCHEINFEIGEL (13h) - Mercredi 9h15-12h15. St Charles, salle 005 –
(Premier cours le 17 septembre)

LE CINÉMA, UN CHAMP DU SAVOIR

Le cours met en relation l'évolution interne du cinéma qui s'affirme dès ses débuts comme le premier divertissement populaire du XX^{ème} siècle, et celle de son accession au rang d'une expression artistique faisant l'objet de critiques spécifiques et d'études savantes (histoire, esthétique, sociologie, économie, etc ...).

On examinera notamment comment le cinéma finit par faire son entrée officielle à l'université en tant que discipline et comment il se constitue en un champ du savoir à part entière.

M. ASTRUC (13h) – Mercredi 10h15-12h15. St Charles, salle 005
(Premier cours le 5 novembre)

ESSAI D'UNE POÏÉTIQUE DU CINÉMA/CINÉASTE

Selon Cécile Cloutier, la poïétique est « la faisance de l'œuvre ». Devenue une science depuis 1989 (date du premier colloque qui lui fut consacré), la poïétique se propose d'examiner la relation entre l'homme et l'œuvre pendant l'élaboration de celle-ci. Elle s'intéresse au « faire », à l'action de faire, et suppose que l'auteur de ce « faire » soit conscient du processus créatif, de l'intention à l'achèvement. Si la poïétique s'applique à tous les arts, on comprendra que son étude dans le champ du cinéma soit complexe, en ce que ce dernier les contient tous. Aussi, par souci de commodité, et parce qu'il faut bien choisir une focale, nous nous intéresserons ici exclusivement au cinéaste, en tant qu'il désigne l'Auteur du film.

La poïétique mettant en jeu la psychologie du cinéaste et sa conscience réflexive au moment de l'instauration du film, le choix du corpus s'est porté sur des œuvres réalisées par des auteurs connus, reconnus par la doxa (du moins jusqu'au cinéma contemporain).

Dans son ensemble, ce cours s'attachera donc à envisager l'histoire du cinéma à l'aune d'une poïétique du cinéaste, de son invention aux expériences filmiques les plus récentes.

Corpus de cinéastes (non exhaustif):

Lumière, Linder, Chaplin, Stroheim, Griffith, Flaherty, Vertov, Eisenstein, Buñuel, Renoir, Hitchcock, Welles, Rossellini, Clouzot, Godard, Marker, Kubrick, Figgis, Noe, Lynch, Mc Queen, Lanthimos...

Bibliographie :

Toutes les monographies consacrées à ces cinéastes.

Tous les textes rédigés par ces cinéastes.

Toutes les interviews écrites ou filmiques de ces cinéastes.

Aumont, *Les Théories des cinéastes*, Armand Colin Cinéma.

Aumont, *Le Cinéma et la mise en scène*, Armand Colin.

Banda/Moure, *Le Cinéma, naissance d'un art (1895-1920)*, Champs Arts, Flammarion.

Banda/Moure, *Le Cinéma : l'art d'une civilisation (1920-1960)*, Champs Arts, Flammarion.

Boudon, *Conceptions : épistémologie et poïétique*, L'Harmattan.

Chevalier/De Baecque, *Dictionnaire de la pensée du cinéma*, PUF.

Groupe de recherches esthétiques du CNRS, *Recherches poïétiques*, Klincksieck Esthétique.

Marimoto, *L'Imaginaire et la genèse du sujet : Paul Valéry, de la psychologie à la poïétique*, Lettres modernes Minard.

Passeron, *Pour une philosophie de la création*, Klincksieck Esthétique.

Thoret, *Cinéma contemporain*, Flammarion.

1°) Travail théorique

- **Contacté dès la rentrée universitaire** un directeur de recherche qui encadrera le projet personnel : voir pp. 43-45 leurs centres d'intérêt et domaines de recherche respectifs.

- **Choisir un sujet de réflexion** en rapport avec un des domaines de l'enseignement en cinéma & audiovisuel et en arts numériques.

- **Rédiger l'esquisse d'une recherche :**

- Identification d'un corpus.
- Recherches bibliographiques.
- Définition d'une problématique.
- Ebauche d'un plan détaillé.

2°) Travail pratique

- **Le stage**

Il est possible de faire un stage dans le milieu professionnel. La finalité du stage est spécifique : il s'agit de s'initier, dans une entreprise, aux techniques nécessaires à la recherche sur documents et à celles qui prévalent dans les enquêtes sur le terrain.

- **La réalisation**

Il est possible de présenter un travail artistique en rapport avec le cinéma et l'audiovisuel. La réalisation, qui donne lieu à un mémoire au 2° semestre, s'inscrit dans la finalité recherche propre au master. Comme le travail théorique, elle est encadrée par un directeur de recherche.

MASTER 2 - 2^e SEMESTRE

V41ASCR3 : LES ŒUVRES : ANALYSE ET HERMÉNEUTIQUE

M. ROLOT (13h) – *Mercredi 16h15-19h15 – Préfa 4*
(Dates des cours communiquées à la rentrée)

L'ART DU RÉCIT CHEZ HITCHCOCK

La mise en place du suspens dans le cinéma d'Alfred Hitchcock.

Mme POIRSON (13H) – *Jeudi 12h15-14h15. Site St Charles. Salle 005*
(Premier cours le 29 janvier)

L'ICONOCLASME CINÉMATOGRAPHIQUE (ANTHROPOLOGIE ET THÉOLOGIE DE L'IMAGE)

Le cinéma est né du progrès des techniques, mais il est aussi l'héritier de la pensée occidentale sur l'image. C'est pourquoi son étude passe aussi par l'emploi d'outils tels que l'anthropologie ou la théologie de l'image.

Le cours propose de réfléchir aux applications que l'on peut faire de ces deux grilles de lecture, à partir de deux thèmes privilégiés de l'iconoclasme cinématographique : l'incarnation et l'empreinte, dans des films d'Almodovar, Buñuel et Paradjanov.

Bibliographie :

Jean-Claude Schmitt, *Le Corps des images*, Gallimard, 2002.
Georges Didi-Huberman, *L'Image ouverte*, Gallimard, 2007.
Marie-José Mondzain, *Image, icône, économie*, Seuil, 1996.

V42ASCR3 : SÉMINAIRE DE FORMATION À LA RECHERCHE (2)

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL : se reporter à la page 31

2 cours obligatoires

Mme POIRSON (13h) – *Jeudi 9h15-11h15 (sauf la 1^o séance qui débutera à 8h15)*
(Première séance le 29 janvier)

DU MONOCHROME EN PEINTURE À L'ECRAN NOIR AU CINEMA

Questions abordées : comment l'écran noir, d'abord ponctuation filmique, a pu revêtir une signification esthétique ? Quelles limites peut-on assigner au cinéma entre extrême noir et extrême blanc ?

Films évoqués : *Le regard d'Ulysse* (Angelopoulos), *Nightwatching* (Greenaway), *Sombre* (Grandrieux), *Traité de bave et d'éternité* (Isou), *La société du spectacle* (Debord), *Le Navire Night* (Duras), *Tesis* et *Mar Adentro* (Amenabar).

DE L'ANALYSE

Le mot "analyse" a au moins deux faces. Il désigne en effet une/des méthodes de lecture de la spécificité filmique et à cet égard, il y a toute une histoire de l'analyse déjà constituée et qui est en pleine mutation. L'analyse concerne aussi des méthodes d'interprétation qui, elles, sont constituées à la fois par tout ce que la psychanalyse a mis au travail et par tout ce que l'esthétique, comme catégorie de la philosophie, a à dire aujourd'hui sur les images, notamment à partir de la revisite de la notion de "figure".

Des séquences de films d'Orson Welles et de Bela Tarr serviront de fils conducteurs à la réflexion.

V43ASCR3 : MÉMOIRE

À l'issue du Master 2 recherche, on peut souhaiter préparer une thèse ou bien intégrer le milieu professionnel. Dans le premier cas, le mémoire doit prouver la capacité de l'étudiant à faire de la recherche universitaire. Il constitue en effet l'introduction au travail de thèse. Dans le deuxième cas, il s'agit de savoir analyser, comprendre, et problématiser les savoir-faire et les dispositifs institutionnels, culturels, économiques et autres qui entrent en jeu dans les productions artistiques propres au milieu du cinéma, de l'audiovisuel et des arts numériques. La finalité du travail, lui aussi axé sur la recherche, se distingue ainsi de celle d'un Master 2 professionnel.

1°) Travail théorique

En concertation avec le directeur de mémoire, le travail ébauché au 1° semestre est approfondi. On passe à la rédaction d'un mémoire (pas plus de 70 pages hors annexe) dont la problématique peut relever des champs suivants : esthétique, histoire, sociologie, psychologie, économie, anthropologie (cinéma, télévision, multimédia). Outre le développement, le mémoire comporte une bibliographie détaillée, des index (des titres, des noms, des notions), une filmographie, une webographie précise avec les noms des auteurs des articles ou ouvrages consultés sur Internet).

2°) Travail pratique

La réalisation constitue la base d'un mémoire (pas plus de 70 pages hors annexes) qui peut aborder toutes les questions concernant l'élaboration, le fonctionnement et les enjeux de la création artistique.

Le stage, qui a fait l'objet d'un rapport, peut lui aussi aboutir à un mémoire rédigé (pas plus de 70 pages hors annexes). Les questions abordées peuvent rejoindre celles de la recherche théorique ou bien être en prise directe sur la dimension professionnelle du milieu des arts du spectacle.

Le mémoire donne lieu à une soutenance devant un jury d'enseignants directeurs de recherche. Le jury décerne une note et une mention qui prennent en compte le mémoire écrit et la soutenance orale. Cette soutenance conditionne la poursuite des études en doctorat. C'est pourquoi il est vivement conseillé aux étudiants du master 2 recherche d'assister aux conférences, colloques et communications diverses qui leur sont proposées à l'UPV, notamment par le RIRRA21, et de participer à toutes les activités organisées dans le cadre du séminaire « recherche ».

Dans le prolongement du Master 2 recherche, le Département des Arts du Spectacle-cinéma propose un doctorat en « Etudes Cinématographiques et Audiovisuelles », au sein de l'Ecole Doctorale (ED 58) Langues, Littératures, Cultures, Civilisations (LLCC).

Avec l'accord d'un directeur/d'une directrice de recherche, les sujets traités peuvent aborder des problématiques liées aux théories du cinéma, de l'audiovisuel et des images numériques (histoire, esthétique, économie, sociologie, anthropologie, etc.). Ils peuvent également questionner et problématiser les pratiques professionnelles, les milieux artistiques et institutionnels concernés (recherche sur archives, documentation en tous genres et expériences du terrain, étude génétique des films et de leur contexte technologique, économique et historique de fabrication, etc.).

DIRECTEUR / DIRECTRICES DE RECHERCHE

Mme POIRSON, Maître de conférences HDR

- Sémiologie et esthétique du cinéma
- Le cinéma et les autres arts (peinture, théâtre, littérature)
- Théorie(s) du spectateur
- Le cinéma d'animation

Mme SCHEINFEIGEL, Professeur

- Esthétique et histoire du cinéma (les origines, les ruptures)
- Montage, temps, pensée au cinéma
- Cinéma et anthropologie (le cinéma direct, la pensée magique)
- Cinéma et psychanalyse (les processus oniriques)

Mr Marc VERNET, Professeur

- Le patrimoine cinématographique
- Les mutations de l'industrie du cinéma américain des années 1910
- Le cinéma français des années 1950
- L'iconographie de la nuit dans l'histoire du cinéma

M. FRÉDÉRIC ASTRUC

- Le film noir classique (1941-1958) : Hitchcock, Lang, Tourneur, Dassin, Huston, Ulmer, Welles ... Sources littéraires (Hammett, Cain Chandler, Irish), thématiques (crimes, ville, nuit), archétypes (détective, femme fatale), clair-obscur (Musuraca, Alton, Toland, Maté), etc.
- Les nouvelles formes du Noir : les frères Coen, Lynch, Gray, Mann, R. Scott, Proyas ... Modernité et postmodernité du film noir, nouvelles écritures, immersion et affects ...
- Le giallo de 1962 à nos jours (essentiellement Bava, Argento, Cattet et Forzani) : hybridation générique, histoire des formes, ressassement et hommage, vers un cinéma sensoriel.
- La représentation de l'horreur (filmique mais aussi picturale et photographique) :
 - la représentation des camps de concentration dans le cinéma documentaire et fictionnel : la question de la "distance", archives vs témoignage ... que peut la fiction ?
 - La représentation du meurtre (chez Argento, Bava, de Palma, Kyoshi Kurosawa ...) : approche esthétique, psychanalytique, poétique ...
- La poïétique (ou l'étude de l'œuvre qui se fait). Deux directions :
 - poïétique d'un aspect de la mise en scène d'un film existant à partir de ses documents de travail, évaluation de la valeur d'œuvre d'un film, questionnement théorique sur les difficultés d'une mise en œuvre d'une poïétique au cinéma.
 - autopoïétique : (proposition pour un travail de M1/M2) : réalisation d'un court-métrage documentaire, fictionnel ou expérimental (S1) et interrogation du processus de création à travers – par exemple – l'analyse des écarts entre les intentions et les résultats (S2).

M. GUILLAUME BOULANGÉ

- Le cinéma français d'auteur et populaire depuis la Nouvelle Vague.
- Approches privilégiées : comparée, monographique, historique et socio-culturelles.
- Etudes génériques : la comédie musicale, le western, le mélodrame, le film de cape et d'épée, le "film à épisode" français...
- Approches esthétique et idéologique.
- Le cinéma comparé notamment littérature et cinéma ; cinéma et opéra (approche intertextuelle ou génétique).
- Les Passeurs ; les "films et l'enfance : recherches portant sur les questions de transmission et de pédagogie de l'art cinématographique.
- Le cinéma et ses différentes inscriptions territoriales (mythologique, cinéophile, humaine, économique, éducative, politique, architecturale...)
- Quelques auteurs : Jacques Demy, Agnès Varda, François Truffaut, Marcel Pagnol, Chris Marker, Louis Malle, Laurent Cantet, Abdelatif Kechiche, Nanni Moretti, Jacques Perrin.

Mme CLAIRE CHATELET

- Avant-gardes artistiques, manifestes artistiques et cinématographiques, cinéma expérimental, art vidéo.
- Nouveaux cinémas des années 1960 (New American Cinema Group, Free Cinema...), cinéma danois et Dogme 95.
- Cinéma et numérique, arts numériques, pocket films.
- Nouveaux écrans et nouvelles formes audiovisuelles (fictions interactives, webdocumentaires, serious games, webfilms...)

- interface et narration

Mme CHLOÉ DELAPORTE

- Domaine de spécialité : histoire sociale et économique du cinéma américain.
- Genres cinématographiques couverts : science-fiction, fantastique, horreur et épouvante, film de guerre, cinéma érotique et pornographique, sagas et séries cinématographiques, blockbuster.
- Approches adoptées : sociologie du cinéma (publics et spectateurs), économie du cinéma (production-distribution-exploitation), histoire culturelle, *gender* et *cultural studies*.
- Thèmes et problématiques traitées : théories des genres cinématographiques, réception des œuvres, marketing des films, esthétique des formes populaires et illégitimes, relations entre nouveaux médias, nouvelles images et nouveaux usages, cinéma sur Internet.

M. VINCENT DEVILLE

Approche historique, technique, esthétique et théorique de l'invention formelle au cinéma

- Le montage : la question du continu et du discontinu (du pré-cinéma au cinéma contemporain)
- Le cinéma expérimental et d'avant-garde et les formes critiques
- Les représentations de la nature au cinéma (Friedrich Murnau, Werner Herzog, Terrence Malick, Stan Brakhage, Andreï Tarkovski, Philippe Garrel, Bong Joon-ho...)
- Gestes et poétique de la création dans le cinéma contemporain (Pedro Costa, Wang Bing, Apichatpong Weerasethakul, Larry Clark, Denis Côté, Albert Serra, Miguel Gomes, Tariq Teguia...)
- Questions liées à la transmission : rôle et mission des archives et des cinémathèques ; pédagogie et didactique du cinéma.

Mme ANNE-LAURE GEORGES-MOLLAND

Travaux portant sur les images de synthèse au cinéma, les effets spéciaux, les films d'animation, la lumière et le rendu cinématographique en images de synthèse, l'hybridation esthétique et technique entre arts numériques et cinéma, les relations entre les pratiques numériques et cinématographiques

M. LOIG LE BIHAN

- Travaux portant sur la réception spectatorielle ou sur des questions liées à la diffusion des films, d'institution et de dispositif et menées selon des approches spécifiquement esthétique, historique, psychologique, sociologique ou croisant ces approches.
- Travaux relevant de l'analyse de films portant sur une seule œuvre ou sur des ensembles (corpus d'auteurs, période, école, style ou encore ensembles de films liés par des éléments génétiques, intertextuels, des rapprochements thématiques, formels, problématiques...).
- Travaux portant spécifiquement sur la problématique du „cinéma contemporain“ (cinéma post-moderne, cinéma d'exposition)

Mme MARION POIRSON

- Sémiologie et esthétique du cinéma.
- Les relations du cinéma aux autres arts.

- Les relations réel/virtuel dans les films.
- La théorie du spectateur.
- Cinéma scandinave, cinéma italien, le cinéma japonais fantastique.
- Le cinéma d'animation.
- Cinéastes : I. Bergman , F. Fellini , P. Greenaway, T. Kitano, A. Tarkovski

Mme DELPHINE ROBIC-DIAZ

- Histoire du cinéma (approche génétique des œuvres) / Histoire au cinéma (histoire des représentations).
- La forme sérielle à l'écran (cinéma, TV, ordinateur, tablette, téléphone portable) : réflexion sur l'intermédialité, les effets de cycle et les conjonctures spectatorielles.
- Les gender studies : analyse de la place de la femme dans le monde du cinéma et le paysage audiovisuel.
- Les cinéma d'Ailleurs : principalement d'Asie et d'Afrique Noire (paramètres historiques, culturels, sociologiques voire politiques et économiques).
- Enjeux économiques et dimension industrielle de l'audiovisuel : macro-économie (réflexion stratégique, effets de globalisation, etc) et micro-économie (études de cas).

M. CHRISTIAN ROLOT

- Cinéma comique autour de Max Linder, Charlie Chaplin, Buster Keaton, Laurel et Hardy, Jacques Tati, Pierre Etaix. Approches privilégiées : mécanique et esthétique du gag, création d'un univers comique, organisation de l'espace et du temps, rôle du corps, fonction des décors, des costumes, des objets, des personnages, etc.
- Les émissions politiques de la télévision : études des stratégies et des comportements.
- Les formes du documentaire au cinéma et à la télévision.
- Le cinéma de Jean Cocteau, de Sacha Guitry, de Marcel Pagnol, d'Alfred Hitchcock.

Mme JULIE SAVELLI

- Approche esthétique du cinéma : la création des œuvres et les caractéristiques sensibles de leur réception.
- Spécialité : la genèse du geste documentaire dans l'histoire du cinéma et de l'audiovisuel.
- Thèmes : la conscience créatrice ; la mise en scène du réel ; la représentation des peuples à l'écran ; l'écriture de soi ; le film ethnographique ; cinéma et art contemporain.
- Des auteurs familiers : Wang Bing, John Cassavetes, Marguerite Duras, Arnaud des Pallières, Jean-Daniel Pollet, Jean Rouch, Bill Viola.

Mme MAXIME SCHEINFEIGEL

Approche : les corrélations entre l'esthétique et l'histoire du cinéma, entre l'analyse et l'épistémologie.

Questions : le montage, le temps, la mémoire, la réflexivité; l'évolution, le devenir du cinéma, les passages, les transgressions ; l'anthropologie filmique, les rapports entre magie et cinéma, entre rêves/cauchemars et cinéma.

Périodes : le cinéma primitif (Lumière vs Méliès) / Le cinéma classique (de Griffith à Hitchcock) / Le cinéma moderne et post-moderne (de Welles, Rossellini et Rouch à Akerman, Lynch, Ruiz, Van Sant, Nolan, etc).

M. MARC VERNET

Sémiologue et narratologue de formation, Marc Vernet s'est spécialisé d'une part dans la gestion du patrimoine cinématographique (et la relation archives – recherche), et d'autre part les mutations de l'industrie cinématographique américaine dans les années 10. Ses autres domaines de recherche sont le cinéma français des années 50, la représentation de soi au cinéma et l'iconographie de la nuit dans l'histoire du cinéma